

# **LA CONCENTRATION BANCAIRE EN EUROPE : QUELS EFFETS SUR LE DEVELOPPEMENT FINANCIER ET L'INSTABILITE FINANCIERE ?**

## **Contexte**

La concentration bancaire est une préoccupation constante car elle affecte la concurrence et l'efficacité des banques commerciales (Fohlin et Jaremski, 2020). En Science économiques, la compréhension de la structure d'un marché est un sujet récurrent depuis les « classiques ». Il est important de comprendre la structure d'un marché car très souvent la performance de ce marché dépend non seulement de la façon dont les échanges sont organisés, mais aussi de sa structure. C'est ainsi que les économistes se sont intéressés très tôt aux marchés des biens et services, du travail, financier .... Ce n'est que plus tard qu'est né l'intérêt pour le marché bancaire. Les travaux d'Edwards (1964) peuvent être considérés de ce point de vue comme la genèse de la volonté des économistes de comprendre la structure de ce marché bien particulier. En effet, Edwards (1964) distingue la structure du marché bancaire des autres déterminants tels que les différences régionales, les coûts bancaires, la demande de prêts et la typologie des banques. Les résultats de ses recherches suggèrent qu'il existe sur le marché bancaire une relation forte entre la structure et la performance. Ainsi émerge dans la littérature économique un nouveau concept qu'est la concentration bancaire. Une définition précise et opérationnelle de ce concept est donnée plus récemment par Beck et al. (2003). Ces auteurs définissent la concentration bancaire comme la fraction des actifs détenus par les trois plus grandes banques de chaque pays. La concentration bancaire renvoi donc au fait que le marché bancaire soit fortement dominé par un très petit nombre de grandes banques.

En Europe, le phénomène de concentration bancaire a connu une évolution particulière au fil des années. En 1997 par exemple, cette concentration autour des cinq plus grandes banques était de 53%, pour s'élever à 65% en 2019 selon la Banque Centrale Européenne (BCE). Couppey-Soubeyran et Nicolas (2021) ont noté que la concentration du secteur bancaire en Europe s'est fortement accrue durant la période précédant la crise financière de 2008 puis a fléchi légèrement depuis 2015. Entamé au début de la décennie 90, ce mouvement de concentration bancaire en Europe s'est matérialisé par l'émergence de grands groupes bancaires ou conglomérats financiers. Il s'est opéré en deux phases. La première a donné naissance aux

géants nationaux, tels que BNP Paribas en France et Allianz-Dresdner en Allemagne. La seconde phase s'est matérialisée par les opérations de fusions transfrontalières. On peut citer à titre d'exemple HSBC (groupe britannique), le CCF (groupe français) ou encore Unicredito (groupe italien) et HVB (groupe allemand). Ces fusions ont été motivées soit par la recherche d'économies d'échelle et/ou de gamme, soit encore par la diversification du portefeuille d'activités<sup>1</sup>. Une autre raison plausible pour justifier les fusions et acquisitions sur le marché bancaire est l'accès au statut privilégié de banque « systémique » ou « too big to fail » (TBTF). Ce motif a fait l'objet de plusieurs études (cf. Brewer et Jagtiani, 2007 ; Kane, 2000 ; Penas et Unal, 2004 ; Stern and Feldman, 2004).

Selon Allen et al. (2004) un secteur bancaire concentré est plus résilient et donc moins sujet aux crises financières. Cette idée implique qu'une forte concentration du marché bancaire entraîne une bonne performance du système financier, qui devient de fait moins fragile. Le développement financier pourrait ainsi être lié à la concentration bancaire. Le développement financier est considéré par Shaw (1973) comme étant l'accumulation d'actifs financiers à un rythme plus rapide que les actifs non financiers. Pour Cezar (2012), on parle de développement financier lorsque les institutions financières arrivent à réduire les frictions financières. A ce jour, une définition holistique du concept de développement financier est celle proposée par Zhang et Naceur (2019), qui l'associent au développement de l'accessibilité, de la profondeur, de l'efficience et de la stabilité du système financier. En effet, cette définition est complète et prend en compte le caractère dual du développement financier, c'est-à-dire l'offre et la demande. Si la performance du système financier peut découler de la concentration des banques (Beck et al. 2003), il n'en demeure pas moins que certains auteurs pensent que la concentration bancaire serait l'une des principales causes de fragilité financière. En effet, les grandes banques reçoivent souvent des subventions implicites par le biais de la doctrine du « too big to fail ». Ces subventions augmentent les incitations à la prise de risque favorisant ainsi la fragilité du système financier, ce qui peut aboutir à des crises (Mishkin, 1999 ; Stern et Feldman, 2004).

Après la crise financière de 2008, le secteur bancaire européen a connu un changement profond et le nombre de banques en Europe n'a cessé de diminuer. Cela s'explique en partie par la volonté de mieux réguler du point de vue macroprudentiel le système financier. En effet, un petit nombre de grandes banques est plus facile à contrôler qu'un système composé de plusieurs banques de taille moyenne (Allen et Gale, 2000). Néanmoins, comme cela a été montré par la

crise financière de 2007-2009, le phénomène de concentration bancaire pourrait aboutir à la création de mastodontes financiers dont les incitations, en matière de prise de risques excessifs notamment, sont très difficiles à contrôler. L'effet de la concentration sur la stabilité financière est donc ambigu et difficile à anticiper.

## Problématique

L'effet de la structure du marché bancaire sur l'ensemble du système financier (c'est-à-dire sur sa performance d'une part et sur sa fragilité d'autre part) est un sujet très controversé dans la littérature économique. Cette controverse peut s'appréhender à la fois sur le plan théorique et empirique.

Sur le plan théorique, deux hypothèses majeures s'opposent. L'hypothèse de la concentration-stabilité et l'hypothèse de la concentration-fragilité. L'hypothèse de la concentration-stabilité découle du modèle théorique Structure-Conduite-Performance (SCP) de Bain (1951). Selon cette théorie, la « structure » d'une industrie définit sa « performance ». De ce fait, une forte concentration du secteur bancaire pourrait accroître l'efficacité des banques commerciales. En effet, la concentration implique une grande efficacité en termes d'échelle, d'organisation et de gamme de produit. Selon Hellman et al. (2000), un petit nombre de grandes banques est plus facile à contrôler, ce qui réduit les phénomènes tant décriés d'aléa moral et donc le risque de crise systémique. En effet, un système bancaire composé de grandes banques diminue les coûts d'accès à l'information (Fernandez et al., 2010 ; Rochet, 2008). Petersen et Rajan (1995) affirment, quant à eux, que le pouvoir monopolistique dans le secteur bancaire est bénéfique car il garantit de meilleures performances du système. Les banques disposant d'un pouvoir monopolistique sont en effet plus disposées à supporter les coûts liés à la suppression des barrières à l'information. Cela a pour effet de faciliter l'accès des entreprises au crédit, d'où un développement plus fort du système financier. Demsetz et al. (1996), Jayaratne et Strahan (1998), Berger et al. (2009) et Duchin et Sosyura (2014), *inter alia*, soutiennent que le risque de faillite baisse avec le pouvoir de marché des banques. En effet, les banques détiendraient dans ce cas une part plus importante de fonds propres, ce qui augmente leurs capacités à absorber les pertes et les chocs macroéconomiques. Un système concentré dispose donc d'une capacité à réaliser des profits plus importants, ce qui réduit la probabilité d'occurrence des crises en renforçant la solvabilité des banques (Mishkin, 1999).

Un autre courant, en revanche, soutient l'idée selon laquelle une forte concentration du système bancaire entraînerait une piètre performance et favoriserait la fragilité financière. Cette idée s'appuie sur la thèse du « too big to fail » ou de la « systémicité ». En effet, ces garanties implicites d'être soutenus en cas de faillite inciteraient les acteurs financiers à prendre des risques démesurés, ce qui pourrait accroître la fragilité financière et donc la probabilité d'occurrence des crises systémiques (Mishkin, 1999). La concentration bancaire crée également un avantage monopolistique pour les banques en place, ce qui entraîne une hausse des coûts des services bancaires, donc un effet négatif sur le développement financier. Boyd et De Nicolo (2005) soulignent que les banques disposant d'un plus grand pouvoir de marché facturent des taux d'intérêt relativement plus élevés aux entreprises, ce qui inhibe l'efficacité financière. Les partisans de l'hypothèse concentration- fragilité s'opposent à l'idée selon laquelle un petit nombre de grandes banques serait plus facile à contrôler car, selon eux, les grandes banques sont plus opaques et donc plus difficiles à réguler, ce qui pourrait augmenter *in fine* la probabilité d'occurrence d'une crise systémique.

Sur le plan empirique, les conclusions des travaux traitant de l'effet de la concentration bancaire sur le système financier confortent cette ambiguïté. Il existe d'une part des résultats établissant une relation positive entre concentration bancaire et performance du système financier et, d'autre part, des travaux qui concluent à l'existence d'une relation négative entre la concentration bancaire et l'efficacité du système financier. Dans le premier groupe de travaux on retrouve par exemple ceux de Neumark et Sharp (1992) qui ont montré que les coûts du crédit sont relativement faibles sur les marchés bancaires plus concentrés aux Etats-Unis, ce qui permet aux petites entreprises de se financer plus facilement. De Nicolo et al. (2006) ont montré à partir de données caractérisant les pays développés que le pouvoir monopolistique des banques entraîne une certaine stabilité du système bancaire. Schaeck et al. (2009) ont abouti à des résultats similaires, selon lesquels un système bancaire concentré est moins sujet aux crises bancaires systémiques.

A l'opposé, certains travaux empiriques ont plutôt trouvé que la concentration bancaire avait un effet négatif sur le système financier (cf. Goetz, 2018, pour une revue récente de cette littérature). Diallo (2015) en considérant un échantillon d'économies émergentes observe que la concentration bancaire augmente la probabilité d'une crise bancaire systémique et favorise la persistance de la crise. Les résultats des travaux de Boyd et al. (2009) suggèrent également que la concentration a un effet positif et statistiquement significatif sur la probabilité de faillite des banques. De même, Fu et al. (2014) en s'appuyant sur les données de 14 pays d'Asie ont

montré que la concentration favorise la fragilité financière et le pouvoir monopolistique conféré par la concentration entraîne une exposition plus importante au risque d'insolvabilité.

Au regard de la littérature sur la question de la concentration bancaire, très peu d'études se sont intéressées au cas de l'Europe. Ainsi, la question de la concentration bancaire en Europe semble moins bien comprise. De plus, relativement aux controverses théorique et empirique quant à l'effet de la concentration bancaire sur le système financier il nous paraît raisonnable d'analyser cette relation dans le contexte européen. De ce fait, cette étude se propose de répondre aux interrogations suivantes : quel est l'état de la concentration bancaire en Europe ? Quel est l'effet de la concentration bancaire sur le développement financier en Europe ? Quel est l'effet de la concentration bancaire sur l'occurrence des crises bancaires en Europe.

### **Plan de travail**

Conformément à la problématique formulée, cette étude s'organisera autour de trois chapitres :

Chapitre 1 : Comprendre la concentration bancaire en Europe ;

Chapitre 2 : Les effets de la concentration bancaire sur le développement financier en Europe ;

Chapitre 3 : Les effets de la concentration bancaire sur l'occurrence des crises bancaires en Europe.

### **Bibliographie**

Allen, F., & Gale, D. (2000). Financial contagion. *Journal of political economy*, 108(1), 1-33.

Allen, F., & Gale, D. (2004). Competition and financial stability. *Journal of money, credit and banking*, 453-480.

Bain, J. S. (1951). Relation of profit rate to industry concentration: American manufacturing, 1936-1940. *The Quarterly Journal of Economics*, 65(3), 293-324.

BCE (Banque centrale européenne) (2020), *Financial Integration and Structure in the Euro Area*, Rapport,

Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Levine, R. (2003). Bank concentration and crises.

Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Levine, R. (2006). Bank concentration, competition, and crises: First results. *Journal of banking & finance*, 30(5), 1581-1603.

- Berger, A. N., Klapper, L. F., & Turk-Ariss, R. (2017). Bank competition and financial stability. In *Handbook of competition in banking and finance* (pp. 185-204). Edward Elgar Publishing.
- Boyd, J. H., & De Nicolo, G. (2005). The theory of bank risk taking and competition revisited. *The Journal of finance*, 60(3), 1329-1343.
- Boyd, J.,H., De Nicolo, G., Jalal, A.M., 2009. Bank competition, risk and asset allocations. In: Working Paper WP/09/143International Monetary Fund, Washington, DC.
- Brewer, E., III, & Jagtiani, J. (2007). How much would banks be willing to pay to become “Too-Big-to-Fail” and to capture other benefits? Federal Reserve Bank of Kansas City, Research Working Paper No. 07-05.
- Cezar, R. (2012). Un nouvel indice du développement financier. *Document de travail UMR DIAL*.
- Coupey-Soubeyran, J., & Nicolas, T. (2021). La concentration du secteur bancaire européen: un problème dont la mesure reste à prendre. *Revue d'économie financière*, (2), 179-200.
- De Nicolo, M. G., Boyd, J. H., & Jalal, A. M. (2006). *Bank risk-taking and competition revisited: New theory and new evidence*. International Monetary Fund.
- Demsetz, R.S., Saldenberg, M.R. & Strahan, P.E. (1996). Banks with something to lose: the disciplinary role of franchise value. *FRBNY Econ. Policy Rev* 2 (2).
- Diallo, B. S. (2015). The role of the banking sector and financial markets on economic development.
- Duchin, R. & Sosyura, D. (2014). Safer ratios, riskier portfolios: banks response to government aid. *Journal of Financial Economics*, 113(1), 1–28.
- Edwards, F. R. (1964). Concentration in banking and its effect on business loan rates. *The review of economics and statistics*, 294-300.
- Fernández, A. I., González, F., & Suárez, N. (2010). How institutions and regulation shape the influence of bank concentration on economic growth: International evidence. *International Review of Law and Economics*, 30(1), 28-36.
- Fohlin, C., & Jaremski, M. (2020). US banking concentration, 1820–2019. *Economics Letters*, 190, 109104.

Fu, X. M., Lin, Y. R., & Molyneux, P. (2014). Bank competition and financial stability in Asia Pacific. *Journal of Banking & Finance*, 38, 64-77.

Goetz M.R. (2018). Competition and bank stability. *Journal of Financial Intermediation*, 35, 57–69.

Hellmann, T. F., Murdock, K. C., & Stiglitz, J. E. (2000). Liberalization, moral hazard in banking, and prudential regulation: Are capital requirements enough?. *American economic review*, 91(1), 147-165.

mars, <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/fie/ecb.fie202003~197074785e.en.pdf>.

Jayaratne, J. & Strahan, P.E. (1998). Entry restrictions, industry evolution, and dynamic efficiency: evidence from commercial banking. *Journal of Law and Economics*, 41, 239–273.

Kane, E. J. (2000). Incentives for banking megamergers: What motives might regulators infer from event-study evidence? *Journal of Money, Credit and Banking*, 671–701.

Mishkin, F. S. (1999). Financial consolidation: Dangers and opportunities. *Journal of Banking & Finance*, 23(2-4), 675-691.

Neumark, D., & Sharpe, S. A. (1992). Market structure and the nature of price rigidity: evidence from the market for consumer deposits. *The Quarterly Journal of Economics*, 107(2), 657-680.

Penas, M. F. & Unal, H. (2004). Gains in bank mergers: Evidence from the bond markets. *Journal of Financial Economics*, 149–179.

Petersen, M. A., & Rajan, R. G. (1995). The effect of credit market competition on lending relationships. *The Quarterly Journal of Economics*, 110(2), 407-443.

Rochet, J. C. (2008). Procyclicality of financial systems: is there a need to modify current accounting and regulatory rules?. *Financial Stability Review*, 12, 95-99.

Schaeck, K., Cihak, M., & Wolfe, S. (2009). Are competitive banking systems more stable?. *Journal of Money, Credit and banking*, 41(4), 711-734.

Shaw, E. S. (1973). Financial deepening in economic development. (*No Title*).

Stern, G. H. & Feldman, R. J. (2004). *Too Big To Fail: The hazards of bank bailouts*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.

Zhang, R., & Naceur, S. B. (2019). Financial development, inequality, and poverty: Some international evidence. *International Review of Economics & Finance*, 61, 1-16.